

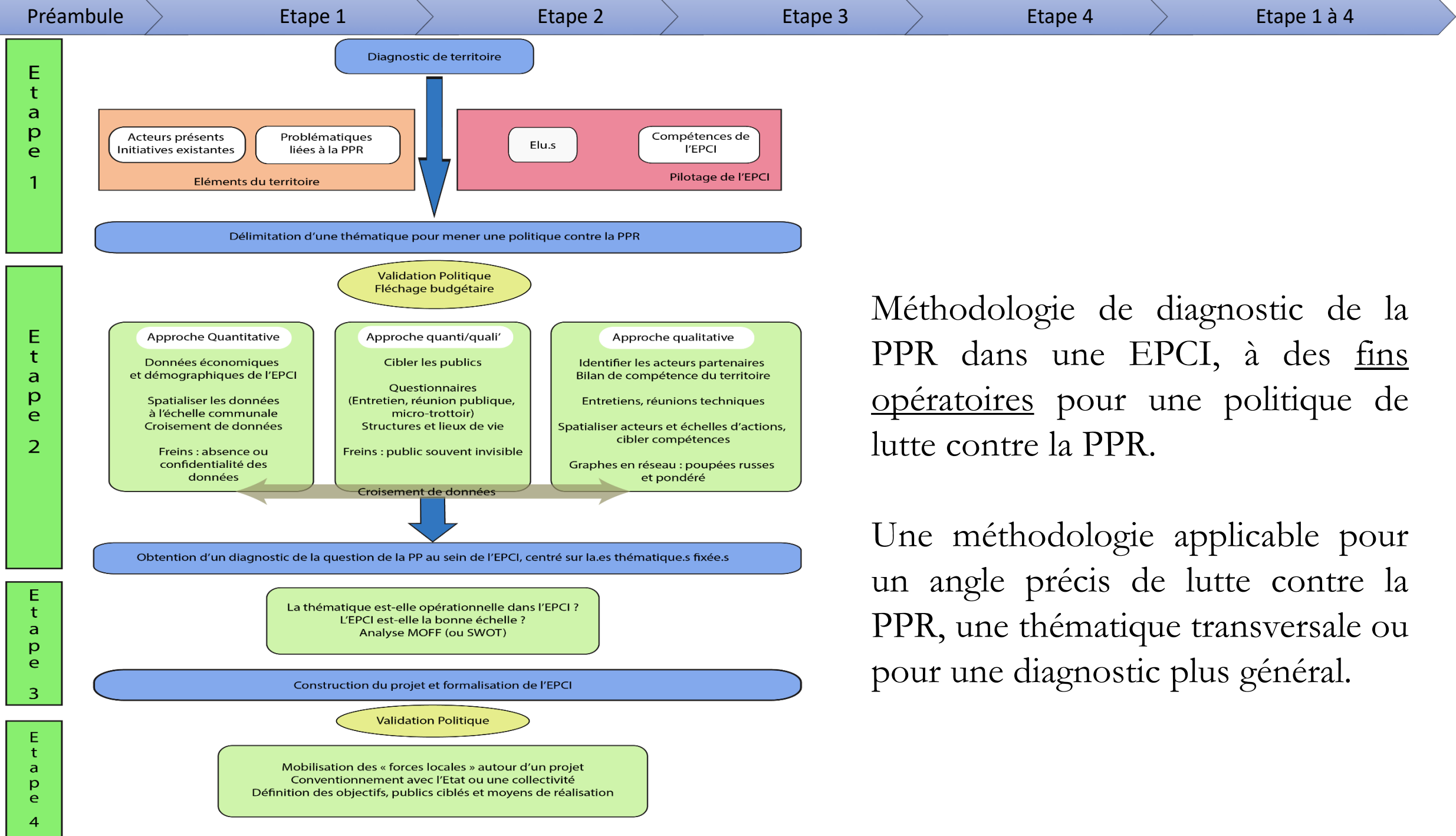


UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2



Pierre Le Gall et Claire Delfosse – Laboratoire d'Etudes Rurales

**Réaliser un diagnostic sur la Pauvreté Précarité en Rural (PPR) :
Eléments de synthèse et de méthode pour une politique territorialisée**



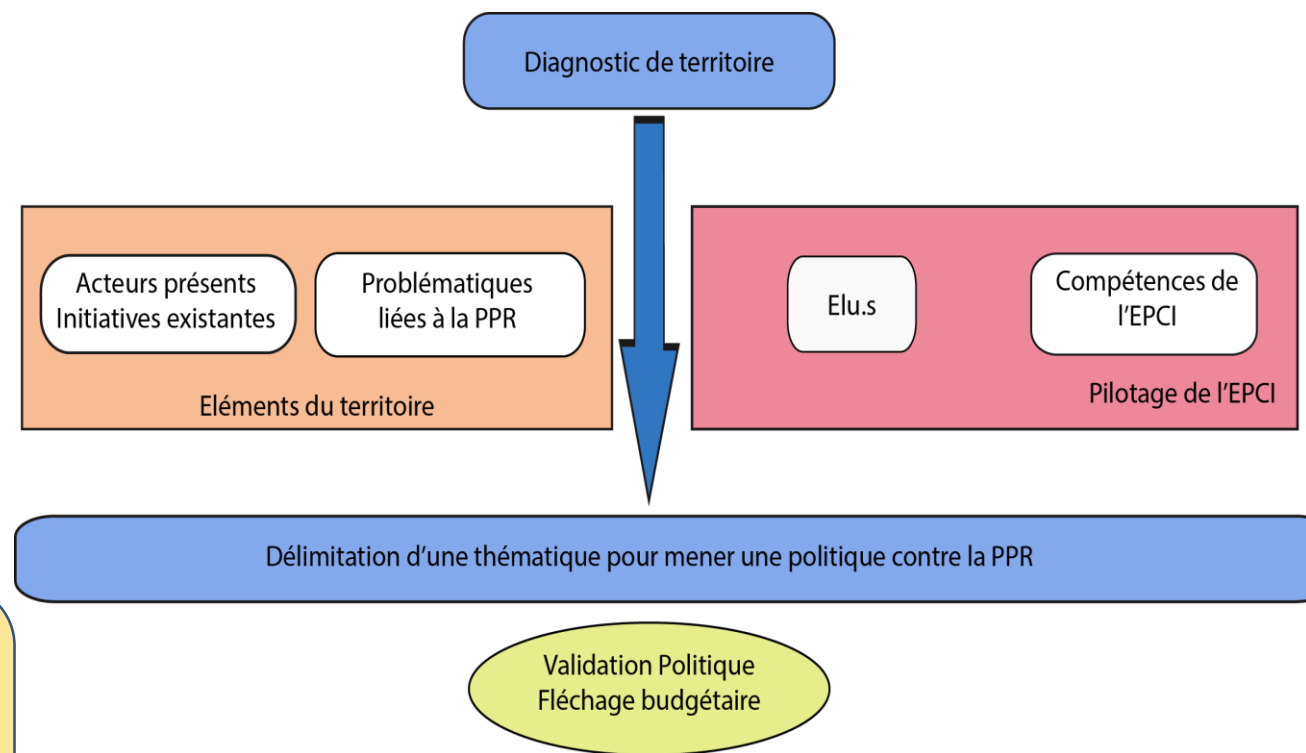
Méthodologie de diagnostic de la PPR dans une EPCI, à des fins opératoires pour une politique de lutte contre la PPR.

Une méthodologie applicable pour un angle précis de lutte contre la PPR, une thématique transversale ou pour un diagnostic plus général.

Etape 1 : En amont de la rédaction du diagnostic, bâtir un socle de départ, capitaliser sur les forces vives et choisir un angle d'approche

L'étape préalable à la réalisation du diagnostic dépend : du resserrement d'un projet de lutte contre la PPR sur une thématique précise, une volonté politique.

Pour aller plus loin, validation politique et fléchage budgétaire à anticiper pour ingénierie. Mise en place d'un échéancier.



Etape 2 : Réaliser un diagnostic pour une politique publique à l'échelle du territoire en faveur d'une lutte contre la PPR

L'enjeu du diagnostic est double : connaître la population concernée par la PPR, ses besoins et projeter l'EPCI dans la formulation de réponse à cette problématique.

Etape clé qui se décline en trois approches :

- Quantitative, statistique, « froide », description du territoire, descendante ;
- Quantitative-qualitative, « chaude », sur les besoins et pratiques du public ;
- Qualitative, centrée sur « l'offre » actuelle de réponse aux problèmes liés à la PPR.

Effectuer ces trois sous-étapes simultanément, de façon individuelle tout en croisant les résultats.

Réaliser un diagnostic pour une politique publique à l'échelle du territoire en faveur d'une lutte contre la PPR

Objectifs : approche statistique et territorialisée de la PPR dans l'ECPI

Matériaux : données statistiques

Etat des lieux de la population concernée par la politique à travers des données quantitatives existantes ;

Cette étape doit donner une vue d'ensemble statistique du territoire sur la question aux agents de l'EPCI.

Approche Quantitative

Données économiques et démographiques de l'EPCI

Spatialiser les données à l'échelle communale
Croisement de données

Freins : absence ou confidentialité des données



Voir notre base statistiques

Au carrefour du quantitatif et qualitatif, l'analyse de la population concernée

- **Objectifs** : cibler la population concernée, ses besoins, le décalage offre/demande ;
- **Matériaux** : questionnaires, entretiens.

- Ce que les chiffres ne montrent pas ;
- Faire remonter les pratiques et les besoins de la population, son ressenti, voire le décalage entre l'offre et la demande et les pratiques.

Approche quanti/quali'

Cibler les publics

Questionnaires
(Entretien, réunion publique,
micro-trottoir)

Structures et lieux de vie

Freins : public souvent invisible

Etape fondamentale et cœur du diagnostic

Le « bilan des compétences » du territoire par un graphe d'acteurs, une enquête qualitative par l'entretien

- **Objectifs** : situer les acteurs susceptibles d'intervenir sur les questions de PPR dans le territoire ;
- **Matériaux** : Entretiens, réunions techniques.

Approche qualitative

Identifier les acteurs partenaires
Bilan de compétence du territoire

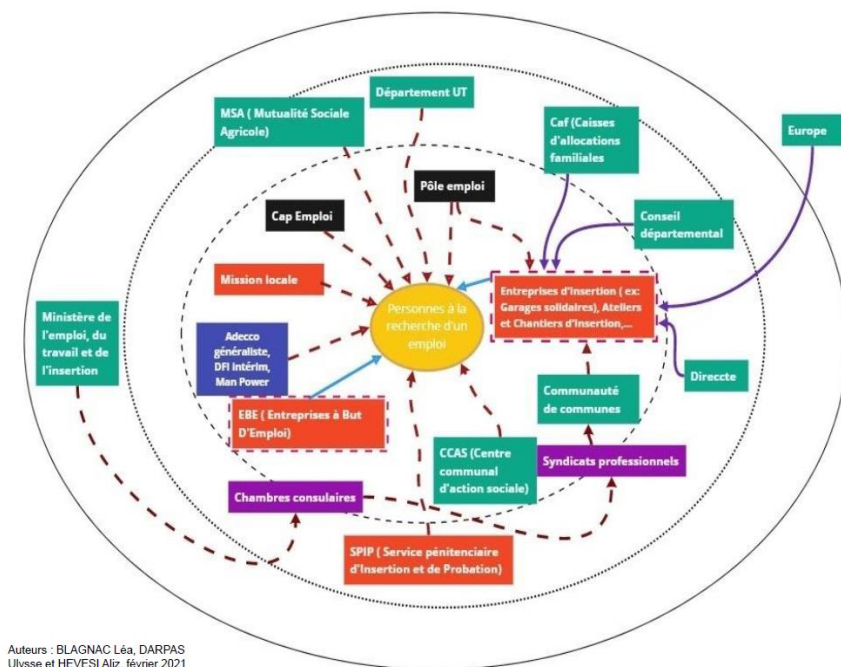
Entretiens, réunions techniques

Spatialiser acteurs et échelles d'actions,
cibler compétences

Graphes en réseau : poupées russes
et pondéré

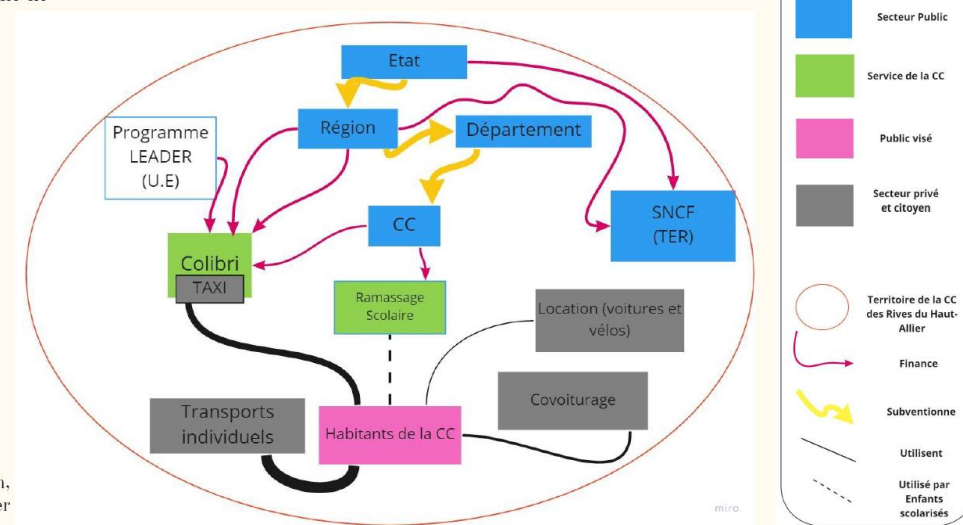
Le bilan des compétences du territoire par un graphe d'acteurs, une enquête qualitative par l'entretien

Graphe d'acteurs : agir pour l'insertion professionnelle

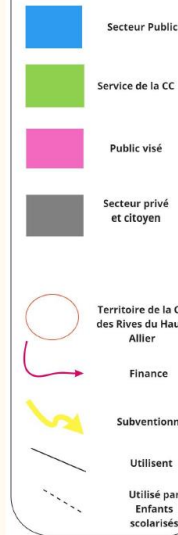


Graphe des acteurs qui agissent sur la précarité et la mobilité en milieu rural

Ulysse Darpas,
Blandine Samson,
Margaux Chartier



Légende



Graphes d'acteurs issus du rapport « Clés d'analyse de la PPR appliquées à la CC des Rives du Haut-Allier »

Approche Quantitative

Données économiques
et démographiques de l'EPCI

Spatialiser les données
à l'échelle communale
Croisement de données

Freins : absence ou
confidentialité des
données

Approche quanti/quali'

Cibler les publics

Questionnaires
(Entretien, réunion publique,
micro-trottoir)
Structures et lieux de vie

Freins : public souvent invisible

Approche qualitative

Identifier les acteurs partenaires
Bilan de compétence du territoire

Entretiens, réunions techniques

Spatialiser acteurs et échelles d'actions,
cibler compétences

Graphes en réseau : poupées russes
et pondéré

Croisement de données

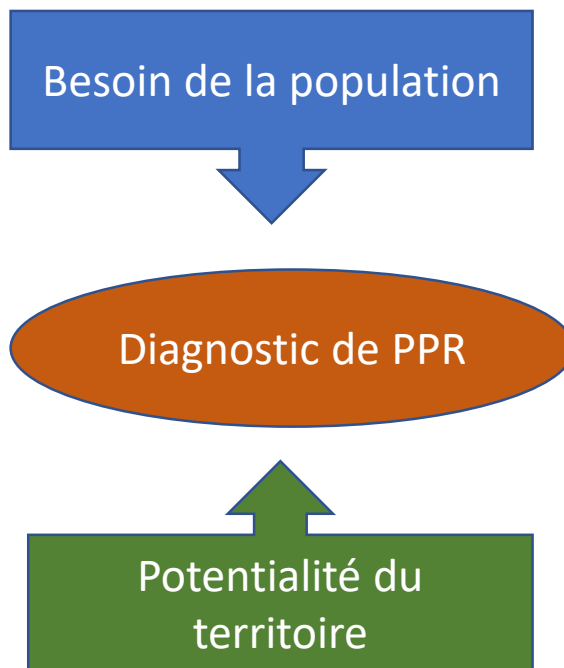
Obtention d'un diagnostic de la question de la PP au sein de l'EPCI, centré sur la(es) thématique(s) fixée(s)

Réaliser un diagnostic pour une politique publique à l'échelle du territoire en faveur d'une lutte contre la PPR

A l'issue de l'étape 2 et du diagnostic, l'EPCI doit être en mesure de cerner les enjeux liés à la PPR dans son territoire, la population concernée, ses attentes/besoins, la situation actuelle et les points d'amélioration, les freins pour une politique ciblée, des thématiques de PPR privilégiées et des leviers d'actions pour l'EPCI et le public.

➔ Importance des centres sociaux et structures associatives (fine connaissance du territoire, des publics et des enjeux).

Etape 2 décisive, mais requiert ingénierie et budget.



Etape 3 : La formalisation du diagnostic de territoire spécifique à la question de la PPR par une analyse de type MOFF

- Les conclusions du diagnostic spécifique doivent permettre de projeter l'EPCI dans l'opérabilité d'une politique en faveur de la lutte contre la PPR ;
- La politique publique menée par l'EPCI est-elle satisfaisante ?
- Un analyse MOFF centrée sur l'opérabilité d'une politique de lutte contre la PPR à l'échelle l'EPCI.

La thématique est-elle opérationnelle dans l'EPCI ?
L'EPCI est-elle la bonne échelle ?
Analyse MOFF (ou SWOT)

Construction du projet et formalisation de l'EPCI

A la suite du diagnostic et de l'analyse MOFF, décision politique de poursuivre ou non la mise en œuvre d'une politique de lutte contre la PPR.

Développer une approche prospective

Etape 4 : Fédérer les acteurs autour d'un projet institutionnalisé et motivant

A l'issue de ce diagnostic spécifique, l'EPCI doit être en mesure d'avoir une vue d'ensemble de la PPR selon l'angle d'approche choisi, d'identifier les acteurs, les besoins et population concernés et de répondre à l'éventualité d'une politique.

Validation Politique

Mobilisation des « forces locales » autour d'un projet
Conventionnement avec l'Etat ou une collectivité
Définition des objectifs, publics ciblés et moyens de réalisation

De l'étape 1 à 4 : Penser une politique de lutte contre la PPR transversale, être inventif et se laisser le temps de la prospective

- La mobilité, une problématique transversale ;
- Le rural, la transversalité de la thématique et l'émergence de la problématique pousse à être inventif ;
- Prendre le temps de réaliser ce diagnostic, de capitaliser sur l'ensemble ses acteurs pouvant intervenir, de connaître au mieux le public concerné, ses pratiques et ses attentes.

Pas de rentabilité économique directe pour le territoire, pas un facteur d'attractivité.



Positionnement politique

